



## Séminaire interne de préfiguration de l'AFB : l'intersyndicale Onema appelle au boycott

Vincennes, le 23 mars 2015

Les 26 et 27 mars 2015 se tiendra un "séminaire interne de préfiguration de l'AFB" auquel environ 130 "cadres" de l'Onema sont à ce jour inscrits.

L'intersyndicale, après sondage d'une partie des agents et délibération, **appelle les personnels de l'Onema inscrits à ce séminaire à ne pas s'y rendre**, pour les raisons suivantes.

D'abord, **l'AFB** n'est fondamentalement que la suppression de notre établissement, pourtant récemment créé. C'est une restructuration comme on en voit dans le privé, licenciements secs en moins. L'un de ses premiers effets sera de supprimer des emplois dans les fonctions support.

Ensuite, il manque des pièces maîtresses dans son périmètre, notamment l'ONCFS. Ses missions futures l'orientent encore davantage que l'Onema vers l'externalisation, le faire-faire et le financement des tiers, au détriment de ses capacités scientifiques, techniques et écologiques propres. Son champ d'intervention augmente considérablement par rapport à l'Onema, malgré la poursuite des suppressions de postes et un budget très insuffisant, faute d'avoir créé des ressources financières nouvelles. Un détournement des redevances des agences de l'eau vers la biodiversité terrestre et marine est inéluctable. La poursuite des missions de police y est au minimum fragilisée, sur fond de dénigrement croissant de la protection et de la restauration des milieux aquatiques par diverses forces réactionnaires, relayées par certains élus de la République. Enfin, l'organisation territoriale du futur établissement reste à définir et présente de grandes chances d'être revue à la baisse, alors que la majorité des effectifs actuels se trouvent actuellement dans les interrégions et les départements, près des milieux naturels, mais aussi des usagers et des décideurs locaux.

D'autre part, **les personnels** des établissements promis à la fusion dans l'AFB sont à ce jour dans le flou quant à leurs conditions d'emploi, en dépit des promesses affichées. Le futur statut des contractuels et leurs modalités de reclassement ne sont pas définis, mais l'amélioration n'est nullement garantie et sera au mieux modeste. Le passage des agents de l'environnement de catégorie C en B, et des B en A ne figure plus à l'ordre du jour des réunions *ad hoc*. Un différentiel de prime entre les chefs de service départementaux de l'ONCFS et de l'Onema a été sanctuarisé fin 2014 par un arrêté, en toute injustice vu la charge et les tâches assumées par ces derniers. La prime de risque des ATE et des TE est

inférieure à celle en vigueur à l'ONCFS. Le régime indemnitaire des contractuels est très en dessous de celui de ceux des agences de l'eau et des fonctionnaires de compétence et de responsabilité comparables. Toutes les conditions semblent réunies pour ne pas rattraper les retards et les injustices dont pâtissent ces personnels depuis des années, parfois des décennies. Leur ministère de tutelle et celui de la fonction publique, sous contrôle de Bercy, ne semblent pas désireux ou pas en capacité d'effacer ce passif.

Tout ceci a conduit les représentants des personnels à voter contre le projet d'AFB, au comité technique de chaque établissement public promis à la fusion, de même que la totalité des OS au Comité technique ministériel.

**Ces mêmes raisons nous conduisent aujourd'hui à vous appeler à boycotter ce séminaire.**

**Il faut signifier par différents moyens notre désaccord et nos motifs légitimes de mécontentement et d'inquiétude vis-à-vis de ce projet et de ses à cotés.**

**L'intersyndicale défendra chaque agent qui viendrait à être mis en cause pour cette absence.**